0330146E ACADEMIE DE BORDEAUX **COLLEGE GISELE HALIMI** 1 RUE JOLIOT CURIE 33706 MERIGNAC CEDEX

Tel: 0556470167

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2 Numéro d'enregistrement : 5 Année scolaire: 2023-2024 Nombre de membres du CA: 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration Convoqué le : 21/11/2023 Réuni le : 30/11/2023

Sous la présidence de : Marie-Pierre Peytour

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice: 2023 Numéro de la DBM: 6 Budget d'origine : Budget primitif: [X]

Budget annexe: [] Pièce(s) jointe(s)

> Nombre: 1 [X] Oui [] Non

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM sortie inventaire : Autorisez-vous la sortie d'inventaire de biens non amortis dont le collège est propriétaire ?

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19 Pour: 19 Contre: 0 0 Abstentions: 0 Blancs: Nuls: 0